

Réunion d'information du 12-06-15

Plus de 150 élus de tout le Département ont participé au débat, en présence de parlementaires de sensibilités politiques différentes (des Sénateurs, Messieurs BOTREL et VASPART et Madame PRUNAUD et de 2 Députées, Mesdames LE HOUÉROU et LE DISSEZ) et du Président délégué de l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), Monsieur CAURET pour échanger sur un texte législatif très important pour l'avenir de l'organisation des communes et communautés (compétences, périmètres) et qui impacte l'organisation territoriale de nos concitoyens. Le texte est actuellement en débat et sera voté en juillet ; d'où l'importance de ce dialogue entre les élus des collectivités et nos Sénateurs et Députés, qui portent des propositions parfois différentes.

En conclusion, Armelle BOTHOREL, Présidente de l'AMF 22, a rappelé que l'AMF propose une motion de soutien pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État. Par ailleurs, elle a affirmé que les élus locaux ont un pouvoir à prendre dans l'organisation des services à la population, en cohérence avec les bassins de vie.